

Un avis, une suggestion, une réclamation...

Toutes vos remarques sont prises en compte par l'établissement.

Parlez-en !



Vos premiers interlocuteurs

N'hésitez pas à vous adresser directement aux personnels de l'unité dans laquelle vous êtes hospitalisé(e) :



Le Médecin



Le cadre de santé



L'équipe soignante

Pour les plaintes et réclamations

Vous pouvez écrire à la Direction de l'établissement :



Monsieur le Directeur
4 rue du Docteur Charcot
25220 NOVILLARS

Pour vous accompagner

Les représentants des Usagers sont là pour vous accompagner et vous aider dans vos démarches, n'hésitez pas à les contacter :



ru@ch-novillars.fr

Nous traitons votre courrier

Médecin
Chef de
pôle

Direction

Cadre
Supérieur



accusent réception
de votre courrier



Analysent la
situation



Vous répond

Une médiation peut vous être proposée

Les médiateurs vous écoutent, vous accompagnent dans votre réflexion afin de rétablir une relation de confiance entre vous et l'établissement.

Pour respecter vos droits

Une commission des Usagers veille au respect de vos droits et à l'amélioration de votre accueil et de votre prise en soins. Elle veille à ce que vous puissiez exprimer vos doléances et remerciements.



CDU

